



POUR
**UNE SANTÉ
BIEN PENSÉE!**
STRATÉGIE QUÉBÉCOISE
DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX



INFO-PARTENAIRES

Édition spéciale : influenza aviaire

2 novembre 2022

La Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux a pour but d'améliorer la santé et le bien-être des animaux du Québec. En vue d'y parvenir, elle s'appuie sur le partenariat, l'innovation et la communication pour favoriser une mise en œuvre coordonnée avec les organisations partenaires.

Pour en savoir davantage, consultez le site Internet :
www.mapaq.gouv.qc.ca/UNEsante



Au cours des trois dernières semaines, 8 nouveaux cas d'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 ont été détectés dans des élevages de volaille au Québec, principalement situés en Montérégie et en Estrie.

Plus que jamais, les mesures de prévention et de biosécurité doivent être appliquées rigoureusement, tant sur les fermes commerciales que dans les basses-cours et les petits élevages d'oiseaux.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) recommande actuellement d'éviter les rassemblements d'oiseaux (ex. foire, concours, exposition).

Pour prendre connaissance de la liste des lieux infectés par province, consulter l'[État de réponse en cours aux détections d'IAHP, par province - Agence canadienne d'inspection des aliments \(canada.ca\)](http://www.inspection.gc.ca/etats-de-reponse).

ZONE DE CONTRÔLE PRIMAIRE

Afin de prévenir la propagation de la maladie, des zones de contrôle primaire (ZCP) ont été établies par l'ACIA autour des élevages testés positifs : le transport d'oiseaux, de leurs produits (comme de la viande ou des œufs) ou de leurs sous-produits (comme des abats ou des os), ainsi que de moulée et d'objets exposés aux oiseaux (comme de l'équipement ou de la litière) y est réglementé. Certains déplacements sont interdits, alors que d'autres nécessitent un permis.

La situation évolue rapidement. La carte des zones actives et révoquées est accessible sur la page [Détection de l'influenza aviaire hautement pathogène au Canada - Agence canadienne d'inspection des aliments](http://www.inspection.gc.ca/detection-de-l-influenza-aviaire-hautement-pathogene-au-canada).

Ensemble, pour UNE santé bien pensée! Des questions? Des commentaires? Des suggestions?

Communiquez avec nous :
unesantebienpensee@mapaq.gouv.qc.ca

Pour plus d'information, consultez la page Web [Grippe aviaire | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://www.gouvernement.qc.ca/grippe-aviaire).